

Rueil-Malmaison, le 16 avril 2019

VINCI propose un mécénat de compétence pour la reconstruction de Notre-Dame de Paris

VINCI propose à tous les constructeurs de France d'unir leur force pour rebâtir Notre-Dame de Paris. Cette opération de mécénat de compétence, menée par une profession tout entière, pourrait s'organiser sous l'égide de la Fondation du patrimoine et permettrait d'engager la reconstruction dans les plus brefs délais, afin que Paris retrouve sa cathédrale.

Bien entendu, VINCI propose d'ores et déjà d'apporter une partie du financement dans le cadre de la souscription nationale et en proposant à ses salariés de s'associer à l'effort collectif, d'assister les architectes des Monuments Historiques afin d'évaluer les efforts nécessaires, et de participer à la reconstruction si sa contribution est jugée utile par les décideurs publics.

La destruction partielle de Notre-Dame est une tragédie. Rien ne remplacera jamais les charpentes du XIIIe siècle. Mais la partie de Notre-Dame qui a survécu à l'incendie doit être préservée. Au-delà, comme l'a annoncé le Président de la République, la cathédrale doit être reconstruite.

VINCI est très engagé dans la préservation du patrimoine, comme en témoigne l'opération de mécénat de la restauration de la Galerie des glaces que VINCI a pilotée au Château de Versailles il y a une quinzaine d'années.

A propos de VINCI

VINCI est un acteur mondial des métiers des concessions et du contracting, employant plus de 210 000 collaborateurs dans une centaine de pays. Sa mission est de concevoir, financer, construire et gérer des infrastructures et des équipements qui contribuent à l'amélioration de la vie quotidienne et à la mobilité de chacun. Parce que sa vision de la réussite est globale et va au-delà de ses résultats économiques, VINCI s'engage sur la performance environnementale, sociale et sociétale de ses activités. Parce que ses réalisations sont d'utilité publique, VINCI considère l'écoute et le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes de ses projets comme une condition nécessaire à l'exercice de ses métiers. L'ambition de VINCI est ainsi de créer de la valeur à long terme pour ses clients, ses actionnaires, ses salariés, ses partenaires et pour la société en général. www.vinci.com